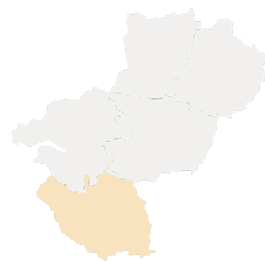


Délégation territoriale DE VENDÉE Repères et données clés

2025



Population totale : 706 343 h

Infographie

ACCÈS AUX SOINS



34 MSP (maisons de santé pluriprofessionnelles)

4 projets de MSP accompagnés

250 000 € pour les équipements



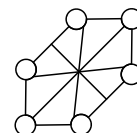
5 400 € pour l'aménagement d'un logement d'internes

12 structures France Santé labellisées



7

CPTS
(communautés professionnelles territoriales de santé)



→ **100 %** du territoire couvert

43 centres de santé

19 ESP CLAP

(équipes de soins primaires coordonnées localement autour du patient)

CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ



19 CLS signés dont 3 en 2025 Pays-de-Saint-Fulgent-les-Essarts, Vie et Boulogne et Pays de Pouzauges
85% du territoire engagé sur un CLS ou un PLUS

HANDICAP

13,6 M€ mobilisés
(CNH 2024-2030)

Déploiement des PAS (prestations d'appui spécifiques),
EMAS (équipes mobiles d'appui à la scolarisation)
et dispositifs précoces



MEDICO-SOCIAL ET VIEILLISSEMENT

Capacité en EHPAD

10 321 places
(chiffre FINES 2026)



→ Taux d'équipement supérieur à la moyenne nationale

Capacité en soins à domicile

1 523 places

en SSIAD (services de soins infirmiers à domicile)
et SAAS (services autonomie aide et soins)

Plan de contrôle des EHPAD

137 décisions publiées



→ 122 contrôles sur pièces
→ 15 inspections sur site

PREVENTION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

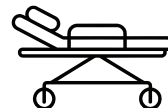
1 ouverture de la Maison des femmes
(janvier 2026)

1 équipe socle financée par l'ARS

PROJET EXPERIMENTAL SOINS PALLIATIFS

1 expérimentation en EHPAD
(Les Chênes – Les Herbiers)

10 lits de soins palliatifs
prévus à terme (dès 2026)



RESSOURCES HUMAINES

Formation des professionnels de santé

506 diplômes délivrés sur 2025

dont
→ 214 infirmiers DE
→ 263 aides soignants



29 Médecins diplômés hors Union Européenne (PADHUE)
avec épreuves de vérification des connaissances (2024-25)

SANTÉ-ENVIRONNEMENT

Eau de baignade



81 sites de baignade contrôlés

95% excellente qualité
4% bonne qualité
0% qualité suffisante
1% qualité insuffisante
(chiffres mars 2026)

Les eaux de baignade doivent atteindre au moins la qualité suffisante pour satisfaire à l'objectif de qualité européen.

7 sites de baignades artificielles
(pas de classement)



163

communes avec présence
du radon (janvier 2026)

Lutte contre l'habitat indigne

10 arrêtés préfectoraux de
traitement de l'insalubrité

Moustique tigre

12 communes
colonisées
(chiffres novembre 2025)



Eau destinée à la consommation humaine



95% des ressources
disposent de
périmètres de protection contre
les pollutions accidentelles et
ponctuelles

50%
des ressources en eau
d'origine superficielle
répondent à
95% des besoins AEP
(alimentation en eau potable)

96% du département
alimenté par une eau de
bonne qualité (indice A)
(Données 2024)

Qualité des eaux
distribuées -
Indicateur global :

